
Rapport annuel 2024/2025

Assemblée générale du 4 septembre 2025

La commission « bâtiments ruraux et mesures d'accompagnement sociales » qui a travaillé durant la période 2024/2025 est composée de D. Herzog (SG) / D. Kämpf (VD) / S. Brunner (LU) / A. Rudolf (SO) / H. Oesch (BE) / J. Michel (SZ) / W. Kägi (ZH) / M. Würsch (BLW) / L. Maret (VS).

La commission s'est réunie à six reprises depuis la dernière assemblée générale de Suissemelio. Les thématiques traitées lors de ces séances ont porté sur les enjeux liés aux mesures individuelles notamment la mise en œuvre des nouvelles mesures et leur incidence à l'échelle des cantons. Une des thématiques clés traitée en coordination étroite avec l'OFAG est la disponibilité du fonds de roulement des crédits d'investissement et des aides aux exploitations.

Dans le cadre des journées de travail de Suissemelio à Olten, la commission a souhaité réaliser des échanges d'expériences sur les principales thématiques relevées précédemment, à savoir :

1. Fonds fédéraux – État de situation présenté par l'OFAG
2. Application des nouveaux soutiens et mesures mises en œuvre pour pallier aux manques de liquidité dans le Canton de Soleure
3. Application de l'art. 32 OAS et présentation par le canton de Vaud
4. Achat de terrains agricoles et présentation des enjeux à l'échelle du canton de Zürich
5. Mise en œuvre des systèmes de gestion des eaux (lavage et remplissage) au niveau du canton du Valais.

Cette journée d'échange a mis en évidence l'importance des mesures individuelles pour l'agriculture et les exploitants agricoles à l'échelle de la Suisse. Elle a également mis en évidence les craintes des Cantons vis-à-vis des fonds à disposition pour les crédits d'investissement et les mesures d'accompagnement social. Les mesures actuelles répondent aux besoins des différentes filières agricoles et des agriculteurs. Certains cantons appliquent des listes d'attente et ont des besoins élevés en termes d'investissement. Il est aujourd'hui important que la disponibilité des fonds pour répondre à ces enjeux à courts et moyens termes soit assurée.

Concernant les processus de consultation des commissions de Suissemelio, la commission HUS a demandé une clarification des étapes de consultation afin d'assurer une restitution exhaustive et consolidée à l'échelle de Suissemelio. Les points clés décidés sont :

1. Les prises de position des commissions ne doivent porter que sur les points relevant de leur domaine de compétence (bâtiments ruraux et CI-AEP, PDR, Génie rural).
2. Les thèmes qui concernent plusieurs commissions doivent être coordonnés/discutés entre les commissions le plus rapidement possible afin de définir une position commune. Les présidents/présidentes des commissions en sont responsables.
3. Les avis des commissions doivent être rédigés le plus rapidement possible.
4. Il convient de faire la distinction entre les documents destinés aux cantons et la prise de position consolidée destinée à l'OFAG.

La commission HUS tient à remercier également les représentants de l'OFAG, notamment M. Martin Würsch et M. Johnny Fleury pour les précieux soutiens apportés lors des séances de la commission. La collaboration avec l'OFAG et la commission HUS est importante afin de pouvoir traiter les thèmes clés et anticiper les enjeux. Les séances se font dans un climat constructif. Il est à relever que l'OFAG recherche à optimiser et à simplifier les démarches administratives. Une séance commune avec la direction de l'OFAG est prévue le 13 août 2025 dans le but de traiter les points clés relevés précédemment, notamment la partie liée aux fonds de roulement.

Le travail au sein de la commission nécessite du temps et de l'engagement. J'invite par conséquent les cantons qui le souhaitent à remonter auprès du président de la commission les enjeux et les défis liés aux constructions rurales et aux mesures d'accompagnement social qu'ils rencontrent. Les thématiques seront reprises en séance de commission et traitées en fonction de leur importance à l'échelle de la Suisse.

Châteauneuf-Sion, le 11 août 2025



Laurent Maret, président (laurent.maret@admin.vs.ch)